

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE

"Liewen zu Lëtzebuerg"

Document PSELL N° 71

Janvier 1995

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNES ACTIVES

Bernard Gailly

**CEPS/Instead
Walferdange
Grand-Duché de Luxembourg**

Document produit par le

CEPS/Instead

***CENTRE D'ÉTUDES DE POPULATIONS, DE PAUVRETÉ
ET DE POLITIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES***

***B.P. 65
L-7201 Walferdange
Tél. (352) 33 32 33 - 1
Fax. 33 27 05***

Président: Gaston Schaber

Document PSELL n°71
ISBN 2 - 87987 - 034 - 8

Les conditions de travail des personnes actives (1991)

SOMMAIRE

Introduction	4
Les conditions de travail au Luxembourg (1989-1990-1991)	6
Les conditions de travail : une réalité bi-dimensionnelle	9
Le degré de confort : activité professionnelle et sexe	10
Les horaires atypiques : les secteurs d'activité et le statut professionnel	12
Degré de confort et horaires atypiques	13

Toutes les personnes actives au Luxembourg ne partagent pas les mêmes conditions de travail. Nous avons déjà abordé, dans un autre document¹, le thème du temps de travail et le caractère plus ou moins atypique des horaires de travail mais les conditions de travail ne se résument pas à ces deux aspects.

Les chiffres cités dans ce document et dans le document 'Population et Emploi' ne peuvent pas être comparés. Dans ce dernier document, les horaires de travail sont analysés à partir d'informations collectées dans le cadre de l'Enquête sur les Forces de Travail' (E.F.T.) du STATEC. Les réponses devaient être tranchées (Ex.: travaille la nuit? 'oui' ou 'non'). Les données présentées ici proviennent du Panel Socio-économique 'Liewen Zu Lëtzebuerg' du CEPS/Instead. Des réponses intermédiaires sont prévues ('parfois', 'souvent', 'tout le temps'). Dans ce document, ces trois réponses seront parfois regroupées et présentées comme des réponses positives.

En 1991, plus de la moitié des personnes ayant un emploi jugent qu'elles travaillent, plus ou moins souvent, dans une position fatigante.

Le travail du week-end est également très fréquent (52% des personnes ayant un emploi).

L'exposition à des conditions de température trop basses ou trop élevées concerne 44% des personnes ayant un emploi.

Par contre, 1 personne sur 5 est exposée aux risques liés au travail souterrain ou sur échafaudage.

La même proportion des personnes estime qu'elles doivent travailler sous un éclairage soit insuffisant soit trop puissant et 20.9% des personnes pratiquent le travail 'à pauses' (cf. tableau 1 et graphique 1).

Ces résultats regroupent systématiquement les réponses intermédiaires 'parfois', 'souvent' et 'tout le temps' comme des réponses positives. Les distributions détaillées des réponses sont également présentées ci-dessous.

¹ 'Les horaires de travail atypiques', Population et Emploi 2/94, pp. 4-5. Bulletin d'informations démographiques et sociales. STATEC, CEPS/Instead, IGSS.

Il est tout à fait remarquable d'observer que ces proportions restent pratiquement inchangées d'années en années (1989, 1990, 1991).

Tableau 1

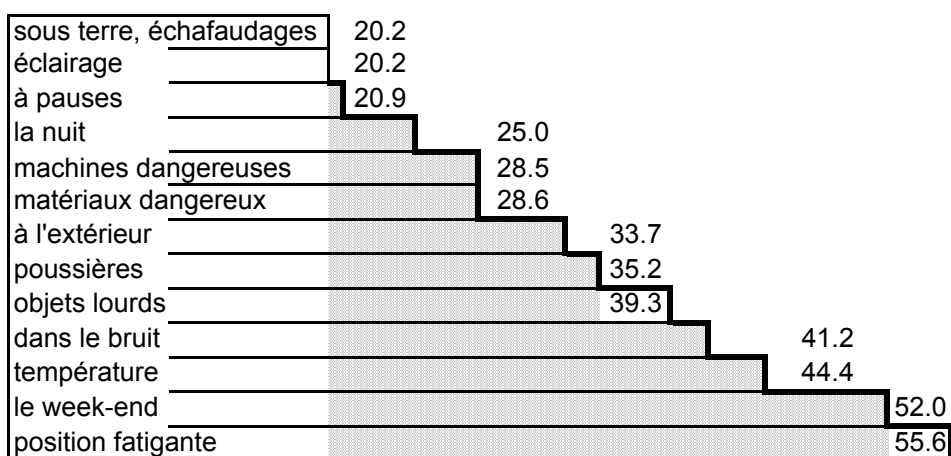
Les conditions de travail au Luxembourg (1991)		
Inconvénients liés au poste de travail	absents	présents ⁽¹⁾
position fatigante	44.4	55.6
le week-end	48.0	52.0
température	55.6	44.4
dans le bruit	58.8	41.2
objets lourds	60.7	39.3
poussières	64.8	35.2
à l'extérieur	66.3	33.7
matériaux dangereux	71.4	28.6
machines dangereuses	71.5	28.5
la nuit	75.0	25.0
à pauses	79.1	20.9
éclairage	79.8	20.2
sous terre, échafaudages	79.8	20.2

(1) 'Parfois', 'souvent' ou 'tout le temps'.

Source : PSELL 1991

Graphique 1

Conditions d'exercice du travail (Lux. 1991)
Proportion des personnes au travail concernées (en %)(1)



(1) 'Parfois', 'souvent' ou 'tout le temps'.

Source: PSELL 1991

Les conditions de travail au Luxembourg (1989 - 1990 - 1991)

Réponses détaillées en %

1989	1990	1991
(n = 1846)	(n = 1812)	(n = 2297)

Travaille à l'extérieur	%	%	%
Jamais	68.7	67.6	66.3
Parfois	11.1	12.6	14.5
Souvent	9.5	9.5	10.7
Tout le temps	10.8	10.3	8.4

Travaille dans le bruit, les secousses			
Jamais	62.3	58.3	58.8
Parfois	10.6	14.2	14.9
Souvent	11.6	13.1	13.4
Tout le temps	15.3	14.3	12.4
non réponse	0.2	0.1	0.5

Travaille dans le froid, la chaleur			
Jamais	58.3	57.5	55.6
Parfois	12.1	13.8	14.1
Souvent	13.9	16.0	17.6
Tout le temps	15.4	12.5	12.5
non réponse	0.4	0.2	0.2

Travaille sous éclairage fort ou faible			
Jamais	84.7	82.7	79.8
Parfois	7.9	8.7	9.3
Souvent	3.8	4.4	7.1
Tout le temps	3.3	3.5	3.4
non réponse	0.3	0.7	0.4

Travaille sous terre ou sur échafaudages			
Jamais	81.0	80.5	79.8
Parfois	7.2	8.5	8.2
Souvent	7.5	6.3	7.9
Tout le temps	4.1	4.5	3.8
non réponse	0.2	0.3	0.3

Travaille avec matériaux dangereux			
Jamais	71.5	71.2	71.4
Parfois	11.6	14.7	12.8
Souvent	9.2	9.0	8.9
Tout le temps	7.3	5.0	6.6
non réponse	0.4	0.1	0.3

Soulève des objets lourds			
Jamais	60.2	60.7	60.7
Parfois	18.4	17.2	16.7
Souvent	13.1	14.2	15.0
Tout le temps	8.1	7.5	7.2
non réponse	0.2	0.4	0.4

Travaille avec des machines dangereuses			
Jamais	70.2	70.2	71.5
Parfois	9.5	10.7	9.5
Souvent	10.0	10.3	11.7
Tout le temps	9.8	8.3	7.0
non réponse	0.5	0.5	0.3

Travaille dans la poussière			
Jamais	66.3	65.0	64.8
Parfois	11.2	12.1	11.9
Souvent	10.3	11.2	13.1
Tout le temps	11.8	11.4	10.0
non réponse	0.4	0.3	0.2

Travaille dans une position fatigante			
Jamais	50.0	46.8	44.4
Parfois	13.7	19.6	17.9
Souvent	15.8	17.5	21.0
Tout le temps	20.1	15.7	16.5
non réponse	0.4	0.4	0.2

Travaille à pauses, tournées ou postes			
Jamais	76.3	77.9	79.1
Parfois	4.6	4.0	2.8
Souvent	3.7	3.0	5.0
Tout le temps	14.9	14.6	12.7
non réponse	0.5	0.5	0.5

Travaille le week-end	
Jamais	48.0
Parfois	19.6
Souvent	19.2
Tout le temps	13.0
non réponse	0.2

Travaille la nuit	
Jamais	75.0
Parfois	10.7
Souvent	9.6
Tout le temps	4.4
non réponse	0.3

Source: PSELL 1989, 1990, 1991

Les conditions de travail : une réalité bi-dimensionnelle

Ce ne sont pas nécessairement les mêmes personnes qui accumulent tous les inconvénients mais certains postes de travail peuvent cumuler plus d'inconvénients que d'autres.

Avant d'estimer le caractère plus ou moins confortable des postes de travail, il convient de vérifier que l'ensemble de ces indications constitue un ensemble cohérent et que chaque indication mesure bien la même réalité.

L'analyse factorielle révèle un point important: il y a lieu de distinguer d'une part le degré de confort du poste de travail et d'autre part le caractère plus ou moins atypique des horaires de travail. Ce sont deux aspects indépendants (Tableau 2).

Les horaires atypiques ne sont pas nécessairement réservés à des postes de travail dangereux ou inconfortables.

Cette structure factorielle est constante d'années en années.

Ce premier résultat permet de tirer deux conclusions.

D'une part, les indications relatives aux inconvénients liés au poste de travail sont additives. Elles mesurent, en effet, une et une seule réalité soit le degré de confort du poste de travail.

D'autre part, les indications relatives au caractère plus ou moins atypique des horaires de travail sont additives puisqu'elles mesurent également une seule réalité sous-jacente.

Chaque personne peut donc être classée sur ces deux échelles.

La première échelle mesure le degré de confort dans l'exercice des tâches professionnelles et la seconde échelle mesure le caractère plus ou moins atypique des horaires de travail.

Le calcul des scores factoriels permet de classer chaque individu sur les deux échelles mesurant respectivement le degré de confort du poste de travail et le caractère atypique des horaires.

Tableau 2

Matrice des facteurs relatifs aux conditions de travail (après rotation varimax)		
Inconvénients liés au poste de travail	Facteur 1 Inconfort	Facteur 2 Horaires atypiques
position fatigante	0.554	0.243
le week-end	0.035	0.697
température	0.717	0.334
dans le bruit	0.620	0.388
objets lourds	0.700	0.094
poussières	0.744	0.056
à l'extérieur	0.589	0.061
matériaux dangereux	0.679	0.093
machines dangereuses	0.769	0.155
la nuit	0.079	0.846
à pauses	0.124	0.744
éclairage	0.352	0.287
sous terre, échafaudages	0.682	0.002
Valeur propre	4.787	1.690
Pct. de var.	36.80%	13.00%

Source: PSELL 1991

Le degré de confort : activité professionnelle et sexe

Plus le confort du poste de travail est élevé, plus le score est élevé et positif.

Plus l'inconfort est élevé, plus le score est élevé et négatif.

Le tableau 3 met clairement en évidence deux phénomènes.

- En premier lieu et conformément à ce que l'on pouvait attendre, les personnes occupées dans le domaine du bâtiment et de l'agriculture occupent des postes particulièrement inconfortables. Elles sont suivies directement par les ouvriers travaillant dans le secteur industriel. Inversement, les indépendants, les enseignants et les employés occupés à des tâches administratives bénéficient de postes de travail plus 'abrités'.
- En second lieu, au sein de chaque activité professionnelle, les femmes effectuent des tâches qui les tiennent systématiquement plus à l'abri que les hommes: elles effectuent des travaux moins dangereux et physiquement moins exigeants. Signalons que ces résultats relatent les

déclarations des femmes. Ils reflètent probablement aussi une politique volontaire des employeurs.

Tableau 3

Confort du poste de travail selon l'activité professionnelle (scores factoriels)		
Activité professionnelle	Hommes	Femmes
Indépendants et salariés dans bâtiment, agriculture	-1.25	-0.72
ouvriers dans l'industrie ouvriers élect., mécanique	-0.70	-0.04
ouvriers spécialisés manutention	-0.46	0.45
indépendts artis., commerçants, ouvriers dans l'administration, employés dans l'industrie, employés mécan. élect.	-0.07	0.45
ouvriers dans commerce et services	0.12	0.30
ingén. tech. employés, employés dans commerces et services	0.28	0.62
indépendants, employés des prof. libérales, enseignants, employés de l'administration	0.56	0.74

Source: PSELL 1991

Les horaires atypiques : les secteurs d'activité et le statut professionnel

Plus les horaires de travail sont atypiques, plus le score est élevé et positif.

Plus les horaires sont typiques, plus le score est élevé et négatif.

Le tableau 4 permet de constater que les horaires atypiques sont moins liés aux activités professionnelles proprement dites qu'aux secteurs d'activité.

Ils sont plus particulièrement le fait de personnes employées dans le secteur industriel, dans les transports et communications et dans les secteur 'hôtels, restaurants, cafés'. Ceci confirme les résultats observés dans le cadre de l'enquête E.F.T.².

En outre, au sein de chaque secteur, les ouvriers pratiquent des horaires de travail atypiques plus souvent que les employés. Il s'en suit logiquement que les ouvriers de l'industrie sont particulièrement sollicités par ce mode de travail.

Trois secteurs doivent être considérés séparément:

- l'administration (les 'services non-marchands') parce que les employés et les ouvriers y sont soumis aux mêmes régimes de travail,
- les services financiers parce qu'ils occupent beaucoup plus d'employés que d'ouvriers
- et le secteur agricole parce que les exploitants, les employés et les ouvriers sont soumis aux mêmes contraintes.

Tableau 4

² 'Les horaires de travail atypiques', *op.cit.*

Pratique d'horaires atypiques selon le secteur d'activité (scores factoriels)		
Secteur d'activité	Ouvriers	Employés et indépendants
Industrie	1.34	0.15
Transport Communications	0.09	0.67
Ho.Re.Ca.	0.03	-0.24
Administrations Energie et eau	-0.24	-0.22
Banques Assurances Services financiers	(-0.59)(*)	-0.38
Bâtiment Génie civil	-0.40	-0.62
Agriculture	-0.50	-0.63

(*) Le nombre de cas observés est trop faible.

Source: PSELL 1991

Degré de confort et horaires atypiques

Le degré de confort et le caractère atypique des horaires de travail sont deux dimensions structurant le cadre des conditions de travail des personnes qui ont un emploi. Elles sont liées avant tout au contexte dans lequel s'insèrent les postes de travail: l'activité professionnelle ou le secteur d'activité.

Elles dépendent ensuite de certaines caractéristiques individuelles des personnes qui travaillent: le sexe et le statut professionnel.

D'autres caractéristiques individuelles ont été mises en concurrence avec le sexe et le statut professionnel: la nationalité, l'âge, l'état civil, le canton de résidence, le nombre d'heures de travail, le fait de prêter des heures supplémentaires payées ou non payées. Aucune variable ne permet d'obtenir des contrastes aussi significatifs que le sexe et le statut professionnel.

On relèvera toutefois le fait que ces différentes caractéristiques individuelles ont parfois une influence spécifique sur l'un ou l'autre élément composant les deux dimensions des conditions de travail (le fait de 'porter des objets lourds' ou de 'travailler avec des machines dangereuses').

Liste des publications du panel socio-économique des ménages *"Liewen zu Lëtzebuerg"*

- **Méthodologie générale et répertoire des variables** - Année d'enquête: 1985 (Première vague). Document PSELL n°1. P. DICKES, P. HAUSMAN, A. KERGER -1987.
- **L'état de la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg**. Document PSELL n° 2. F.COURTOIS, P.HAUSMAN (1987).
- **Description des niveaux de vie et de bien-être économique dans les ménages résidant au Luxembourg - Année 1985-1987**. Série *"Niveau de vie "* 1. Document PSELL n°3 P. HAUSMAN (1987).
- **Niveaux de vie et de bien-être économique des ménages en 1985: principaux résultats en 1985**. Série *"Niveau de vie "* 2. Document PSELL n°4. P. HAUSMAN (1987).
- **Un indicateur pour mesurer la pauvreté objective: théorie et application dans la première vague du panel socio-économique Luxembourgeois - 1985**. Document PSELL n°5, P. DICKES (1987).
- **Un indicateur pour mesurer la pauvreté subjective. Théorie et application dans la première vague du panel socio-économique luxembourgeois : année d'enquête 1985** (première vague). Document PSELL n°6 P. DICKES (1987).
- **Pratique de l'échelonnement multidimensionnel**. Document PSELL n°7 P. DICKES, J. TOURNOIS (1989).
- **Pauvreté et conditions d'existence: théories, modèles et mesures**. Document PSELL n°8. P.DICKES (1989).
- **Logistique & documentation - Principes d'organisation de la documentation dans le panel**. Document PSELL n°9. J. TOURNOIS (1988).
- **Documentation transversale des variables 1985: première vague**. Document PSELL n°10. J.TOURNOIS (1988).
- **Evolution d'un groupe de ménages pauvres entre 1985 et 1987**. Document PSELL n°11. A. WAGNER (1989).
- **Description statistique des variables du questionnaire -1986-** (deuxième vague). Document PSELL n°12. A.KERGER, R. DE WEVER (1988).
- **Activité féminine, isolement et prestations familiales: un premier parallèle Luxembourg- Lorraine**. Annexes. Document PSELL n° 13. J.C.RAY, B.JEANDIDIER, S.CARVOYEUR (1990).
- **Le mode d'échantillonnage du panel "Liewen zu Lëtzebuerg" - Bilan des deux premières vagues**. Document PSELL n°14. P.HAUSMAN (1990).
- **Analyse des données irlandaises (enquête pilote -1987) pour construire une échelle de pauvreté**. Document PSELL n°15. P.DICKES (1988).
- **La collecte des données en 1986 - Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opérations de chiffrage**. Document PSELL n°16. A.KERGER (1989).
- **Organisation der Daten des Luxemburger Haushaltspanels. (Eingabe, Speicherung und Analyse von Paneldaten)**. Document PSELL n°17. G.SCHMAUS (1990) - (version anglaise: 17a).
- **MNDr, partition valuée selon la méthode de Roubens et Libert**. Document PSELL n°18. B.GAILLY (1989).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1986**. Document PSELL n°19. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Les modes de garde des jeunes enfants**. Document PSELL n° 20. A.AUBRUN, P.HAUSMAN (1990).
- **Les indicateurs sociaux de pauvreté: Tableaux de base et documentation**. Document PSELL n°21. P.HAUSMAN (1990).
- **Les personnes âgées et/ou retraitées au Luxembourg: leur environnement familial et leurs réseaux de solidarité**. Document PSELL n° 22. P.HAUSMAN, G.SCHABER (1991).
- **Examen des effets du phénomène d'attrition sur l'étude des revenus et de l'emploi - Années de références: 1985, 1986 et 1987**. Document PSELL n° 23 P.HAUSMAN, B.GAILLY (1990).
- **La constitution des fichiers de référence, nécessaire à l'étude du phénomène d'attrition**. Document PSELL n°24. R.DE WEVER (1990).

- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1987.** Document PSELL n°25. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Bilan de l'attrition au cours des trois premières vagues d'enquêtes: 1985/1986/1987.** Document PSELL n°26. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Imputation des revenus manquants dans le panel socio-économique luxembourgeois.** Document PSELL n°27. P.HAUSMAN (1990).
- **"PSELLDOC" Système documentaire pour le panel Luxembourgeois.** Document PSELL n°28. J.J.WESTER, avec la collaboration de A.AUBRUN (1990).
- **Le déroulement de la collecte en 1987. Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opération de chiffrage.** Document PSELL n°29. A.KERGER (1990).
- **La production des données: Vague 1988-1990.** Document PSELL n° 30. A.KERGER (1990).
- **Description statistique des variables du questionnaire -1987- Troisième vague.** Document PSELL n°31. R.DE WEVER, A.KERGER (1991).
- **Les ménages de retraités et les ménages d'actifs - Comparaison des niveaux de vie et des niveaux de dépenses.** Série "*Niveau de vie* " 3. Document PSELL n° 34. P.HAUSMAN, A.AUBRUN, A.KERGER (1991).
- **Situation der Arbeitslosen in Luxemburg.** Document PSELL n° 35. G.SCHMAUS(1991).
- **La recherche sur la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg.** Document PSELL 36. A.WAGNER (1990).
- **La distribution des revenus entre ménages en 1986 - Une comparaison de statistiques Luxembourg - Lorraine - Belgique.** Document PSELL n° 38. B.DELVAUX (1991).
- **Efficacité de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté.** Document PSELL n°39. P.HAUSMAN (1990).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1988.** Document PSELL n°40. B.GAILLY (1991).
- **Projet de recommandation du conseil portant sur les critères communs relatifs à des ressources et prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale.** Rapport préparatoire relatif au dispositif de suivi. Document PSELL n° 42. J.C.BROWN, A.WAGNER avec la collaboration de: P. HAUSMAN, A.KERGER, G.MENARD (1991).
- **La loi sur le Revenu Minimum Garanti. Quelques avis du public.** Document PSELL n° 43. A.WAGNER (1992).
- **L'endettement des ménages au Luxembourg 1985 -1989.** Série "*Mode de vie*" - 1. Document PSELL n°45. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1992).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Démographie-Famille I.** Document PSELL n°46. P.HAUSMAN avec la collaboration de M. Langers (STATEC) et du Ministère de la Famille et de la Solidarité (1992).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Revenus-Conditions de vie II.** Document PSELL n°47. P.HAUSMAN, J.VECERNIK avec la collaboration du Ministère de la Famille et de la Solidarité (1992).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1989.** Document PSELL n°48. B.GAILLY (1992).
- **Luxembourg, 1985 à 1989, une vague d'endettement.** Série "*Mode de vie*" - 2. Document PSELL n°49. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1993).
- **Les Effets de la Protection Sociale dans la Communauté Européenne.Contribution au programme "Convergence en matière de Protection Sociale"** (Commission C.E., DG V). Document PSELL n°50. P.HAUSMAN (1993) .
- **Situation démographique de l'Europe des Douze - EUR12.** Document PSELL n°51. P.HAUSMAN (1993).
- **Les phénomènes associés au vieillissement de la population.** Document PSELL N°52. P.HAUSMAN (1993).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1990.** Document PSELL n°53. B.GAILLY (1993).
- **Insérer des nouveaux membres dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations.** Document PSELL n°54. B.GAILLY (CEPS/Insteat) avec la collaboration de P.LAVALLÉE (Statistics-Canada) (1993). (Version anglaise disponible).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1991.** Tome II. Document PSELL n°55. B.GAILLY (1993).
- **Evolution générale du revenu des ménages: 1978-1990.** Série "*Niveau de vie*" 4. Document PSELL n°56. P.HAUSMAN (1994).

- **1985-1990. Endettement et risques de surendettement.** Série "Mode de vie" - 3. Document PSELL n°57. B.GAILLY (1994).
- **L'intégration sociale des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg.** Document PSELL n°58. G.SCHABER, P.BOUSCH (1993).
- **Insérer un échantillon complémentaire dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations.** (2e partie). Document PSELL n°59. B.GAILLY, P.LAVALLÉE (1994).
- **Revenus et endettement.** Série "Mode de vie" - 4. Document PSELL n°60. B.GAILLY (1994).
- **Mesure de l'efficacité des transferts sociaux selon une approche en termes de sécurisation du niveau de vie des ménages: une analyse statique puis dynamique, appliquée au cas du Luxembourg et de la Lorraine.** Document PSELL n°61. B.JEANDIDIER & N.POUSSING (1994).
- **Budget temps des femmes: l'opinion des femmes.** Document PSELL n°62. A.AUBRUN (1994).
- **Dispositif des pondérations des individus et des ménages de 1985 à 1992.** Document PSELL n°63. B.GAILLY (1994).
- **1985-1991. L'endettement au Luxembourg. Diffusion et concentration.** Série "Mode de vie" - 5. Document PSELL n°64. B.GAILLY (1994).
- **La variance des estimateurs d'un panel ménage. La méthode des groupes aléatoires appliquée au panel luxembourgeois.** Document PSELL n°65. M.RIEBSCHLÄGER. (1994).
- **Etude comparative de l'efficacité de la protection sociale.** Document PSELL n°66. P.HAUSMAN (1994). (Version anglaise disponible).
- **Les politiques économiques et sociales et les personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg** (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes - Novembre 1992). Document PSELL n°67. G.SCHABER, P.BOUSCH.
- **La mise en oeuvre des politiques sociales et économiques en faveur des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg** (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes et l'Observatoire Européen portant sur le vieillissement démographique et les personnes âgées). Document PSELL n°68. G.SCHABER, P.BOUSCH.
- **Actives, mais à quel prix?** Document PSELL n°69. B.LEJEALLE (1994).
- **Les Luxembourgeoises moins actives que leurs homologues européennes. Etude comparative de la structure des ménages et de l'activité féminine au Luxembourg et dans six autres pays européens -(Suède, Pays-Bas, Belgique, Allemagne de l'Ouest, Allemagne de l'Est, Danemark et Grande-Bretagne).** Document PSELL n°70. B.LEJEALLE (1994).

(Janvier 1995)